



ÉTÉ 2025

VERCORS : PREMIÈRES AVENTURES EN FAMILLE DANS LE DIOIS

Randonnée accompagnée
6 jours, 5 nuits, 6 jours d'aventures

À l'extrémité sud des **Plateaux du Vercors**, toute la famille se retrouve pour partager des **moments forts de détente** en pleine nature. Les enfants découvrent l'environnement de manière ludique : **parcours dans les arbres, randonnée aquatique, observations animalières, découverte de grottes et petits villages...** Les parents apprécient le dépaysement et la sérénité d'une vallée restée à l'écart de l'agitation ainsi que des produits locaux succulents. Ce séjour multi-activités en famille dévoile des sites naturels exceptionnels : le somptueux **cirque d'Archiane**, le romantique Vallon de Combeau, le spectaculaire **Mont-Aiguille**. Vous passez les deux derniers jours dans l'immensité des Haut-Plateaux avec **nos ânes**, compagnons de route aux grandes oreilles : Mabrouk, Tonton, Caboche, Cannelle...

Les plus de ce séjour :

- des activités ludiques variées : accrobranche, randonnée aquatique, baignades, découverte de grottes, chasse au trésor, affût castor...
- une itinérance avec des ânes sur les Hauts-Plateaux du Vercors
- une nuit dans un refuge de montagne

PROGRAMME

Jour 1 : Accrobranche à Die

Accueil à 14h à la gare de Die. Parcours ludique et aérien dans les arbres au parc du Martouret puis transfert au hameau d' Archiane, village hors du temps situé dans un cirque naturel exceptionnel. Depuis quelques années les vautours fauve y ont élu domicile grâce à des conditions aérologiques et de nidification idéales dues à des falaises de 400 à 500 m dominant le village. Cette réintroduction est une belle réussite

puisque 4 espèces différentes habitent désormais les falaises du cirque dont le gypaète "casseur d'os". L'observation de ces grands oiseaux

sera le fil rouge de notre semaine. Et nous profiterons aussi des cascades, des trous d'eau et des toboggans de l'Aubaise, fraîche rivière qui prend sa source dans le haut du vallon et rejoint l'Archiane peu en aval de sa résurgence.

Nuit au gîte d'étape "Le refuge d'Archiane" en chambres partagées

Jour 2 : Escapade à la Tour de Borne

Au départ du village reculé de Borne, découverte d'une curiosité géologique locale "Les Sucettes", flèches de pierre élancées qui façonnent un paysage étonnant. Pique-nique dans les environs puis notre escapade se poursuit pour aller découvrir La Tour de Borne, gîte d'alpage associatif, idéalement situé, dans un cadre montagnard grandiose, face aux crêtes du Jocou (2050m). Après un goûter au gîte, retour dans le cirque d'Archiane pour explorer les résurgences avec les lampes de poche et profiter de la fraîcheur des roches moussues.

Nuit au gîte d'étape "Le refuge d'Archiane" en chambres partagées

Distances - Dénivelée - Temps de marche

2 à 3 h de marche

Jour 3 : Parcours aquatique, canyon de la Comane

Visite ludique du village médiéval de Châtilhon-en-Diois, classé parmi les [Plus Beaux Villages de France](#), découverte du vignoble, pique-nique et baignade dans les environs. L'après-midi est consacrée à une activité aquatique ludique avec la découverte du canyon de la Comane

(niveau initiation, prévoir de vieilles baskets pour marcher dans l'eau) : toboggans, petits sauts, nage, marche en rivière sauvage ainsi qu'une amusante tyrolienne ! Pour les plus petits ou ceux qui ne souhaitent pas l'activité aquatique, une balade sera proposée. Retour dans le cirque pour des glissades sur les dalles de l'Aubaise ou la construction de cabanes.

Nuit au gîte d'étape "Le refuge d'Archiane" en chambres partagées

Distances - Dénivelée - Temps de marche

2h30 d'exploration pour le canyon

Jour 4 : Exploration du cirque d'Archiane

Aujourd'hui nous restons dans le cirque pour nous balader sur le sentier des vautours et rejoindre la lunette d'observation du fond de Pédane qui va nous permettre de détailler les nids et les aires de repos de ces grands oiseaux mystérieux. C'est aussi le jour de la grande "chasse au trésor" qui nous conduit dans les prés, les champs de lavande, les pinèdes et les ruines proches du village pour la résolution d'une énigme passionnante nous donnant l'accès à un goûter royal.

Nuit au gîte d'étape "Le refuge d'Archiane" en chambres partagées

Distances - Dénivelée - Temps de marche

3 à 4 h de marche

Jour 5 : La Réserve Naturelle des Haut-Plateaux du Vercors avec des ânes

Après un court transfert dans le vallon de Combeau, nous partons pour deux jours d'autonomie avec des ânes, excellents compagnons de route pour les enfants et porteurs de nos bagages. Cap vers la Bergerie de Chaumailoux, haut-lieu de la résistance et belvédère incomparable sur le Mont-Aiguille et les massifs avoisinants du Dévoluy, de Belledonne et de l'Oisans. C'est aussi un repaire pour les bouquetins et les chamois.

Nuit en refuge de montagne non gardé

Distances - Dénivelée - Temps de marche

4 h de marche

JOUR 6 : Retour sur Combeau

Superbe itinéraire au rythme des ânes dans les endroits les plus sauvages de la Réserve naturelle des haut-plateaux : plaine de la longue fissolle, bergeries du Jardin du Roy, Pas de la Coche. Rencontre avec les marmottes au pied de la Montagnette puis retour sur le bucolique vallon de Combeau où nos ânes retrouvent leurs quartiers d'été. C'est le moment d'un dernier câlin avec nos compagnons aux longues oreilles.

Transfert à la gare de Die et séparation à 17h.

Distances - Dénivelée - Temps de marche

4 h 30 de rando

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Votre accompagnateur.trice peut être amené.e, pour des raisons météo ou des contraintes logistiques, à modifier l'ordre ou le contenu des journées décrites.

Durant la semaine, les déplacements d'une activité à l'autre se font avec un minibus 9 places conduit par l'accompagnateur.trice. Si l'effectif du groupe est plus important, nous pouvons être amenés à demander à un.e participant.e volontaire d'utiliser sa voiture pour de courts trajets pendant le séjour (un dédommagement est prévu).

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accueil à 14 h à la gare de Die le J1.

En cas de retard, vous devrez rejoindre par vos propres moyens l'hébergement du 1er soir :
Gîte d'étape "le refuge d'Archiane" 2 chemin du raccourci
26410 Châtilion-en-Diois
04 75 22 38 75 - 06 40 06 98 25

Vous arrivez la veille ou vous souhaitez prolonger votre séjour ?

Office de Tourisme de Die et du Diois
Tel : +33(0)4 75 22 03 03 ou contact@diois-tourisme.com
www.diois-tourisme.com

Arrivée en train

Gare de Die sur la ligne Paris-Briançon (train de nuit direct de Paris au départ de la gare d'Austerlitz). En journée : correspondances depuis les gares de Valence-ville ou Valence-TGV par train ou bus. Consultez les horaires sur www.sncf-connect.com

Arrivée en voiture

Depuis Grenoble, direction Sisteron par la RN75 puis à Clelles direction Col de Menée. Châtilion en Diois / Pont de Quart / Die. De Valence ou Montélimar : Crest / Saillans / Die par la RD93. Possibilité de laisser votre véhicule sur le parking de la gare SNCF (gratuit, non surveillé). Plus d'information sur www.viamichelin.fr

DISPERSION

Le J6, retour à la gare de Die pour 17h.

NIVEAU

Niveau 2 sur 5.

Circuit familial sans difficultés particulières. Il faut néanmoins être en bonne forme physique et être capable de marcher sur des chemins faciles pendant 3 à 5 heures maximum.

Enfants à partir de 7 ans.

HEBERGEMENT

- 4 nuits au gîte d'étape "le refuge d'Archiane" en chambres partagées (de 4 à 6 personnes)
- 1 nuit en refuge privatif non gardé à Chaumailoux : nuit en dortoir, pas d'eau courante (mais source à proximité), ambiance montagnarde assurée.

Les repas :

- Petits déjeuners et repas du soir servis dans les hébergements.
- Pique-niques de midi le plus souvent préparés par l'accompagnateur.trice, à base de produits locaux et souvent bio, parfois par les hébergements.
- Au refuge, votre accompagnateur prépare le repas du soir et le petit déjeuner, un coup de main est bienvenu !

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement vos affaires de la journée et le pique-nique. Les bagages seront transportés par les ânes J

5 et J 6. Pour cette nuit à la bergerie, nous n'emporterons pas la totalité des bagages mais limiterons au nécessaire.

GROUPE

6 à 12 personnes maximum

ENCADREMENT

Un.e accompagnateur.trice en montagne diplômé.e (brevet d'Etat) pour un groupe de 6 à 12 personnes (enfants à partir de 7 ans).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

L'ensemble de vos affaires est réparti entre un petit sac à dos pour la journée et un sac de voyage souple avec cadenas transporté d'un hébergement à l'autre.

- Un maillot de bain et une serviette pour la baignade.
- De vieilles baskets ne craignant pas l'eau pour la randonnée aquatique (attention : pas sandales ou chaussures d'eau à semelles lisses).
- Des sous-vêtements respirants
- Une veste en polaire
- Une veste imperméable et respirante
- Des pantalons de trek
- Un bonnet
- Une casquette ou un chapeau
- Des lunettes de soleil
- Une paire de gants
- Une gourde (ou poche à eau, pipette)
- Des chaussures de marche avec une semelle offrant une bonne adhérence
- Une lampe frontale
- Des bâtons de marche télescopiques (facultatifs)
- Un drap-sac pour les nuits en gîte et refuge

Pharmacie :

- Une petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire, bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, pince à épiler, médicaments personnels.

Divers :

- Des vêtements de rechange
- Des chaussures légères pour le soir
- Une trousse de toilette et une serviette de bain
- Du papier toilette
- Un couteau de poche
- Un petit tupperware avec couvercle et des couverts (pour les salades du midi)
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires

- Une aiguille et du fil
- Une pochette étanche pour vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance et d'assistance

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX

Adultes et enfants de + de 12 ans : **805 €**

Enfants de 7 à 12 ans : **735 €**

***Attention**, il est impératif que l'enfant ait 7 ans révolus au moment du départ, sans quoi il ne pourra pas participer aux activités accrobranche et rando aquatique.*

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement en pension complète sur l'ensemble du circuit
- l'entrée du parcours aventure
- l'encadrement par un accompagnateur en montagne sur l'ensemble du circuit
- l'encadrement par un moniteur de canyon pour la randonnée aquatique
- la location du matériel technique
- la location des ânes pour les 2 journées sur les Hauts-Plateaux
- les transferts de bagages (limités à 15 kg) et des personnes sur l'ensemble du circuit

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- les visites et activités non prévues au programme
- les assurances
- les frais d'inscription

Modalités de réservation

Acompte de 35 % à la réservation, puis versement du solde à 35 jours du départ.

Frais d'inscription non inclus.

Modification de réservation :

- Une fois la réservation effectuée, toute demande de modification de prestations (d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations, etc.), ne peut intervenir qu'avec notre accord et le paiement des frais induits (au minimum 65 € / personne).
- Si vous souhaitez changer de programme ou de dates de séjour : il s'agit alors d'une annulation ; des frais s'appliquent selon notre barème d'annulation habituel (voir nos CGV). Une nouvelle réservation est alors nécessaire, également soumise à la disponibilité des hébergements.

Consultez nos Conditions Générales de Vente en [cliquant ici](#).

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé.

Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSON et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence